



QUI DEUT TRAVAILLER JUSQU'À 64 ANS ?

2019

24

LORIENT

10H30

Bd Cosmao Dumanoir

TOUTES ET TOUS EN GREVE !

Tiré du rapport Delevoye

**En France, seuls 30%
des salarié.e.s travaillent après
60 ans... 50% sont à la retraite
et 20% sont sans emploi...
(Chômage, maladie...)**

**Si tout le monde partait à 60 ans,
il y aurait des emplois
pour les jeunes !**



Ambroise Croizat ministre du Travail et de la Sécurité sociale entre 1945 et 1947

Un réforme qui vise à faire des économies est toujours une réforme en défaveur des travailleuses et travailleurs.

- La retraite par points baissera les pensions de 28,12% au minimum.
- Elle nous obligera à travailler jusqu'à 64 ans pour avoir une pension à taux plein.
- Fin de la catégorie Active qui permettait de partir à 57 ans
- Non reconnaissance de la pénibilité de nos métiers.
- Fin programmée de notre Caisse de Retraites des Agents des Collectivités Locales

**AGIR POUR NOTRE SANTÉ...
AGIR POUR LA SANTÉ !**

**LA DÉFENSE DE
NOS RETRAITES EXIGE
QUE LE RAPPORT DELEVOYE
SOIT RETIRÉ.**



La retraite ne doit pas être l'antichambre de la mort !